

Compte rendu de l'assemblée générale du CODEP du 19 septembre 2020 - 9h30

Clubs représentés : Ambérieu (2), Châtillon (2), Montmerle (4), Bourg-en-Bresse (2), Oyonnax (2), Saint-Genis (1), Trévoux (1), Gex (1).

1/ Rapport moral du président :

En raison du contexte sanitaire, l'AG a été décalée en septembre, remerciements aux présents sur place et en visioconférence.

La saison été courte, et le retour post-confinement dans les clubs a été délicat à gérer, entre les réflexions sur les protocoles à mettre en place, les fermetures d'équipements sportifs, la réticence des nouveaux adhérents à fréquenter les gymnases.

Le comité arrive à la fin d'une olympiade et rencontre des difficultés pour son renouvellement, comme d'autres comités de la région AURA (Isère, Rhône).

Le rôle du comité départemental est d'aider les clubs à fonctionner. Leur rôle en matière de lien social et de santé est plus que jamais essentiel en cette période.

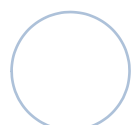
La préparation de la nouvelle olympiade a été initiée cet hiver, avec un échange avec les clubs du département, qui ont exprimé leurs besoins, afin d'orienter la politique du comité, tout en restant dans les lignes fédérales et régionales.

2/ Rapport d'activités

2. 1 Commission Développement :

Bilan et perspectives :

- Le nombre de licenciés est stable à 1 895 (vs 1 893 la saison précédente), dont 37 % de femmes, 39 % de jeunes, 43 % de compétiteurs et 111 licenciés par club (95 au niveau national).
- Antoine a continué ses missions de soutien aux clubs avec des visites sur les thèmes de la structuration jeunes et de l'animation des créneaux en général.
- Fred et Antoine ont organisé 8 rencontres de clubs en vue d'orienter les choix de la politique du comité, dont 6 en visioconférence.



Au vu des discussions et du retour par questionnaire, le scénario « fidélisation » (jeunes et adultes) a été retenu à 60 % par les clubs (vs scénario « structuration » via performance/événementiel/équipement)

- 12 écoles de jeunes sont labellisées, le club de St Genis a obtenu le label 4 étoiles pour son école, une première dans le département.

2. 2 Commission Vie Sportive :

Interclubs

- loisirs : 5 équipes, plus de clubs non affiliés
- senior : 41 équipes. Saison blanche avec arrêt des compétitions. Reprise avec les mêmes équipes, mais une répartition un peu différente (inversion Montmerle / Beynost en D1)
- Une évolution aura lieu sur la formule en D2-D3-D4 suite à un sondage cet été : D2/3/4, avec réorientation avec 4 matchs de double et 3 en simple (dont 1 SD), effectif mini par équipe : 4 garçons + 2 filles.

La proposition est validée en assemblée, possibilité de revoir les saisons prochaines.

O. Aubailly (Ambérieu) regrette l'absence d'interclubs vétérans, et souhaite faire des propositions afin de relancer un championnat. Les IC vétérans avaient disparu il y a 2 saisons, le nombre d'équipes inscrites étant insuffisant, ce public s'étant ensuite dirigé principalement vers les IC loisirs ou senior.

Championnat de l'Ain

- Seule l'édition en simple a eu lieu en janvier 2020, remerciements au club de Villars pour sa belle organisation.
- Les éditions 2021 doivent avoir lieu à Briord (simples) et Saint-Genis Pouilly (doubles).

Autres nouveautés :

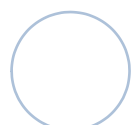
De nouvelles formes de rencontres sont prévues pour les adultes :

- Bassin Sud : promobad en week-end sur une demi-journée
- Bassin Nord-Est : Interclubs non mixte en semaine (3 garçons ou 3 filles pour 3 doubles)
- Bassin Sud-Ouest : Interclubs mixtes en semaine

2. 3 Commission Jeunes :

Bilan :

Le nombre de jeunes est stable, mais on a observé moins d'inscrits aux TDJ, et moins de clubs ont inscrit des jeunes. Les clubs de Beynost, Montmerle et Bourg ont un ratio d'inscriptions aux compétitions pour un même jeune compétiteur > 2.



Perspectives :

- inscriptions centralisées en ligne sur Badnet de toutes les étapes
- échancier divisé en deux 1/2 journées de 9-15h et 12-18h
- poules de 4 au minimum, minimum de 3 matchs / enfant, sortie de poule le cas échéant
- tableaux en « simples mixte » (filles contre garçons) en U9 et U11 afin de proposer plus de matchs pour les filles dès les poussines
- le seuil d'accès de promobad à TDJ sera facilité (6 matchs gagnés en promobad = seuil atteint pour participer au TDJ).

En séance, les clubs d'Ambérieu (problème de soufflerie gymnase Belière) et de Montmerle (interdiction des compétitions dans les gymnases gérés par la communauté de communes), informent qu'ils ne pourront accueillir les TDJ/Promobad, ni d'autres compétitions, cette saison. Pour Ambérieu, éventuellement un nouveau gymnase serait disponible au printemps.

2.4. Formations

Les formations MODEF (module d'entrée en formation), GEO (gestion et organisation de compétitions) et AB1 (animateur bénévole) ont pu être organisées, avec un suivi des stagiaires dans leur club avec leur public.

Les formations seront reconduites en 2020/2021.

2.5. Commission Finances

Bilan

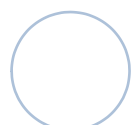
Le résultat de l'exercice est bénéficiaire (+977,85€), en grande partie en raison de l'arrêt d'activités déficitaires, et la prise en charge par l'État de l'activité partielle d'Antoine (d'avril à Juillet, indemnisée par l'État à 70 %, complétée par le Codep).

Budget prévisionnel

Il a été construit avec une baisse attendue de 15 % à 20 % des timbres licences.

3. Votes :

- 3.1. Rapport moral du président : adoption à l'unanimité
- 3.2. Rapport d'activités : adoption à l'unanimité
- 3.3. Compte de résultat et budget prévisionnel : adoption à l'unanimité
- 3.4. Changement des statuts (siège social) : adoption à l'unanimité



4. Election du Comité Directeur

Hormis Frederic Pichard, tous les membres de l'équipe en place quittent leurs fonctions.

Aucun nouveau candidat ne s'est déclaré en amont de l'AG, ni en séance.

Des licenciés ou parents de jeunes ont manifesté leur intérêt pour participer aux travaux de la commission jeune, mais pas en tant que membre du comité directeur.

Il y a donc nécessité de convoquer une assemblée électorale. Le comité ne peut fonctionner sans membres élus.

En amont de cette nouvelle AG, il est indispensable d'interpeller les clubs sur les actions du comité : envers les jeunes (organisation des différents circuits promobad/TDJ, stages), et les adultes (formation et suivi d'encadrants bénévoles, soutien à la structuration, organisation des circuits de rencontres sportives adultes, interclubs), y compris sur les réseaux sociaux. Éventuellement décrire les fonctions à assurer avec fiche de poste.

Une réunion avec les présidents de club est à organiser. La représentation de tous les clubs au comité est nécessaire, à voir sous quelle forme.

Le poste de Trésorier(e) est particulièrement sensible et nécessite le plus d'investissement au quotidien. En l'absence de bénévole sur ce poste, un soutien professionnel est à envisager.

F. Pichard va alerter la Ligue et l'interroger sur la suite à donner.

5. Questions diverses

- F. Pichard annonce que son engagement au sein du comité prendra fin après cette olympiade.
- L'assemblée valide les représentants du comité lors de l'AG de la Ligue AURA :
Fred Pichard / Olivier Aubailly / Régis Gaudet / Fabrice Durand / Thomas Mercier / Antoine Charbonnet

Fin de l'assemblée à 12h30.

Le président



Frédéric Pichard

le secrétaire



Sylvain Nalet

